



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an **deux mil vingt deux, le sept décembre**, à **18h00**, le Conseil Municipal de la commune de **de SAINT JEAN DU FALGA**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Michel DOUSSAT**.

Étaient présents : M. Michel DOUSSAT, Mme Marilyne AUGERY, Mme Nadine ABENIA, M. Marc DEJEAN, Mme Claudine BERNARD, M. Georges RABAUD, M. Olivier CRISTOFOL, M. Frédéric RAGNÉ, M. Emmanuel MARTINEZ, Mme Catherine ZELMATI, M. Daniel DEDIEU, Mme Marion ZIMBLER, M. Guy DECOUPIGNY, M. Jacques MIRABAIL.

Étaient absents excusés : M. Henri BENABENT, Mme Rolande LESTRADE, M. Christophe AVENARD, Mme Sabine BERGÉ, Mme Valérie ESPY, Mme Elise PIC.

Étaient absents non excusés : Mme Martine GIROTTO, M. Nicolas BERGÉ.

Procurations : M. Henri BENABENT en faveur de Mme Claudine BERNARD, Mme Rolande LESTRADE en faveur de M. Jacques MIRABAIL, Mme Sabine BERGÉ en faveur de Mme Nadine ABENIA, Mme Valérie ESPY en faveur de Mme Catherine ZELMATI, Mme Elise PIC en faveur de M. Michel DOUSSAT.

Secrétaire : Mme Marilyne AUGERY.

Approbation du procès-verbal de la séance précédente :

Ce document lu par M. le Maire n'appelant pas d'observation, est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° MA-DEL-2022-070 : Compte rendu des délégations au bénéfice de Monsieur le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT

Ils prennent acte.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° MA-DEL-2022-071 : Demande de subventions pour la rénovation structurelle et énergétique, mise en accessibilité et extension de la Mairie de ST JEAN DU FALGA

Montant : 1 258 251,62 € HT.

M. DEJEAN explique comment nous allons « monter » les dossiers de subvention auprès des partenaires

DETR = 60% (Etat)

Région = 125 000 € - 10%

Département = 2 % - 25 000 €

Autofinancement = 28%

– Dépôt du permis de construire : semaine du 12.12

Adopté à l'unanimité.

Délibération n°MA-DEL-2022-072 : Demande de subvention pour la sécurité du carrefour avenue des Pyrénées / rue du 19 mars 1962 / rue Jean Cazalbou

Département = 30 % - 30 121,05

CCPAP = 20% - 20 080,70

Autofinancement = 50% - 50 201,75

Total 120 403,50

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Subvention pour les caméras : Frédéric

Dossier à déposer pour le 16 janvier

- Scout subvention ?
- Presbytère vendu

- M. DECOUPIGNY : souci de riverain du lotissement du Clau à cause des chiens (abolement)

Séance levée à 18 h 40

Le Maire,



Michel DOUSSAT

La Secrétaire de séance,



Marilyne AUGERY



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 DECEMBRE 2022

Liste des délibérations

N° Délibérations	Objets	Résultats votes
MA-DEL-2022-070	Compte rendu des délégations au bénéfice de M. le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT	Adopté à l'unanimité
MA-DEL-2022-071	Demande de subvention pour la rénovation structurelle et énergétique, mise en accessibilité et extension de la Mairie de ST JEAN DU FALGA	Adopté à l'unanimité
MA-DEL-2022-072	Demande de subventions pour la sécurisation du carrefour avenue des Pyrénées / rue du 19 mars 1962 / rue Jean Cazalbou	Adopté à l'unanimité